

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
École de l'Étincelle**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue à l'école de l'Étincelle, pavillon Saint-Luc, 250, rue Desjardins Nord, Granby, le mercredi 7 novembre 2017 à 19 h 05.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La directrice de l'école, madame Geneviève Rocray, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 08.

**Étaient présents :**

Monsieur :	
Paul Hinse	Parent
Mesdames :	
Johanie Mailloux	Parent
Julie Paquette	Parent
Jocelyne Racicot	Parent
Joanie Jacques	Enseignante
Karine Deslandes	Enseignante
Fannie Martin	Enseignante
Lucie Landry	Enseignante
Katy Arsenault	Technicienne en service de garde
Lysanne Forget	Personnel de soutien

formant **QUORUM**

**Était absentes :**

Julie Quinton	Parent substitut
Karla Villarreal	Parent
Marie-Pier Samson	Parent

---

**Participait également :** Geneviève Rocray, directrice  
Marc Gagnon, commissaire  
Judith Cusson, AVSEC  
Annie Blanchard

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

04CÉ1718-015

Il est proposé par madame Katy Arsenault appuyé par madame Karine Deslandes que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

Madame Lysanne Forget est désignée secrétaire pour cette réunion ainsi que pour toutes les rencontres du conseil d'établissement de l'année 2017-2018.

04CÉ1718-016

Il est proposé par monsieur Paul Hinse et appuyé par madame Fannie Martin que madame Lysanne Forget agisse à titre de secrétaire à toutes les rencontres pour l'année 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MERCREDI 3 OCTOBRE 2017**

04CÉ1718-017

Il est proposé par madame Jocelyne Racicot et appuyé par madame Lysanne Forget d'adopter le procès-verbal du 3 octobre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame Annie Blanchard nous entretient de son parcours ainsi que de son désir de travailler conjointement dans les projets qu'elle nous énumère. Elle mentionne la participation de l'école comme partenaire du regroupement RÉUSSIR avec PEP.

04CÉ1718-018

Il est proposé que madame Annie Blanchard, appuyé par madame Katy Arsenault que madame Joanie Jacques siège comme membre de la communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **PAROLE AU PUBLIC**

Monsieur Marc Gagnon (commissaire) est présent en tant que public.

7. **ACTIVITÉS ÉDUCATIVES À L'ÉCOLE**

Madame Geneviève Rocray nous fait part des activités pour l'année 2017-2018 pour les classes de 6<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> jumelées, 2<sup>e</sup>, 1<sup>e</sup>-2<sup>e</sup> jumelées et 901.

04CÉ1718-019

Il est proposé par madame Lucie Landry et appuyé par madame Karine Deslandes d'adopter les activités éducatives telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. **PROJET BIENVEILLANCE (AVSEC)**

Madame Judith Cusson, animatrice AVSEC, nous présente le projet bienveillance qui est déjà en marche avec les élèves de 5<sup>e</sup> année de la classe de madame Audrey. Le projet comporte 3 rencontres en 2017 et 3 autres en 2018. Déjà une première rencontre a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre, à la résidence pour personnes âgées Distinction, pavillon Lebrun. Sur le site Internet de l'école, on peut visionner un court vidéo émouvant de la rencontre de nos élèves avec les aînés de la résidence. Le projet se termine le 15 juin 2018.

9. **INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

9.1 Carnet de cheminement

Madame Geneviève Rocray parle du souhait qu'avaient les enseignants d'avoir un suivi pour les billets rouges, d'où le nouveau carnet de cheminement. Elle explique le nouveau carnet et sa gradation.

## 9.2 Billets J'Étincelle

Madame Geneviève Rocray informe les membres que ces billets se veulent une façon concrète de souligner les bons gestes des élèves. Les billets sont recueillis dans une boîte et, lorsque celle-ci sera pleine, une récompense école sera alors offerte.

## 9.3 Présentation de la convention de gestion 2017

04CÉ1718-020

Il est proposé par madame Jocelyne Racicot et appuyé par madame Fannie Martin d'adopter la convention de gestion 2016-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 9.4 Remise du bulletin de la première étape

Madame Geneviève Rocray informe les membres du CÉ que les 16 et 17 novembre seront les journées qui permettront d'effectuer les rencontres du bulletin de la première étape par les enseignants. De l'information sera envoyée aux parents la semaine du 7 novembre quant aux heures de rendez-vous. Les bulletins seront envoyés par courriel et en copie papier aux personnes sans adresse courriel.

## 9.5 Mesure 15023

Madame Geneviève Rocray rappelle que toutes les écoles reçoivent un montant de base de 2,500\$. L'école a soumis un projet supplémentaire et recevra 16,225\$. Ce montant doit servir à 80 % pour le salaire, 10% pour du matériel et 10 % pour du transport. De plus, l'école a reçu un ensemble de plusieurs accessoires de sport pour le projet. Le comité organisateur composé de Marie-Pier Brabant, Francis Côté, Maryline Drouin et Joanie Jacques se rencontrera afin d'établir un horaire.

## 9.6 Surveillance du dîner

Madame Geneviève Rocray explique qu'un manque de communication est intervenu entre les pavillons et duquel résulte une erreur de facturation quant au montant à facturer pour la surveillance du midi. Une lettre explicative sera envoyée aux parents du pavillon Saint-Luc afin de régulariser la situation pour la facture qui doit être de 181.\$ lieu de 179.\$ Les parents seront donc facturés d'un montant de 2.\$ pour ajuster le tout.

## 9.7 Acte d'établissement

Madame Geneviève Rocray, directrice, présente l'acte d'établissement. Monsieur Paul Hinse, président du conseil d'établissement, signe le document.

## 9.8 P0-05 Règle et critères d'inscription

Madame Geneviève Rocray, directrice, présente la règle et critères d'inscription. Monsieur Paul Hinse, président du conseil d'établissement, signe le document.

## 9.9 Détermination de services éducatifs

Madame Geneviève Rocray, directrice, présente le document de détermination des services éducatifs.

Monsieur Paul Hinse, président du conseil d'établissement, signe le document.

## 9.10 Plan Triennal

Madame Geneviève Rocray, directrice, présente le plan triennal.  
Monsieur Paul Hinse, président du conseil d'établissement, signe le document.

**10. BOURSE TECHNO BEST-BUY**

Madame Jocelyne Racicot informe qu'une bourse de 10,000.\$ est offerte par Techno Best-Buy. Madame Geneviève Rocray dit qu'il en sera question lors d'une rencontre du personnel et qu'il faudra également consulter le comité RÉAPO. Madame Jocelyne Racicot dépose un document explicatif avec les information pour faire une demande.

**11. SERVICE DE GARDE**

Madame Geneviève Rocray félicite madame Katy Arsenault pour les belles réalisations pour la fête de l'Halloween.

**12. RAPPORT DE NOTRE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Julie Paquette nous fait part de sa rencontre au comité de parents. Elle mentionne également avoir été nommée secrétaire au comité de parents.

Le 19 octobre se tenait la rencontre du comité de parents.

Les bons coups du mois : une nouveauté apportée au comité de parents.  
L'école Saint-Vincent-Ferrier s'est distinguée avec le banc de l'amitié.

Le 16 novembre : prochaine rencontre du comité de parents

Le 30 novembre : rencontre conjointe avec les commissaires.

**13. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucun ajout à l'autre du jour

**14. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**15. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 5 décembre 2017 à 19 h 00.

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Paul Hinse et appuyé par madame Lucie Landry que la séance soit levée à 20 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

03CÉ1617-024

---

Paul Hinse  
Président

---

Geneviève Rocray  
Directrice